

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2024-135

OBJET : Concours sur titres avec épreuve pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2024-55 du 29 février 2024.

Le Président,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-36 à L. 325-51,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement notamment des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu l'arrêté n° 2024-55 du 29 février 2024 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade d'infirmier territorial en soins généraux,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats de la session 2019 au 8 juin 2024 (fin d'inscription sur la liste d'aptitude),

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'infirmier territorial en soins généraux mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte soixante-cinq (65) noms.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 4 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

ANNEXE A L'ARRETE N° 2024-135 DU 4 JUIN 2024
portant mise à jour de la liste d'aptitude d'infirmier territorial en soins généraux

ABELLO Camille
ACUN Melek
ARÂAI Zâina
BABIK Agnès
BALAZOT Pauline
BASTIEN François
BELKADI Nora
BERNARDON Julie
BIENS Marie-Rose
BISSIERE Karine
BOUCHEREAU Clémentine
BOUNOUA Lydia
CAMIER Alexander
CARTON Helena
CAUX Caroline
CAVALLERO Tony
CHAULET Alexia
CHERIK Saoussène
CIBOT Aurélie
COLLET Aurélie
COSTE Carole
DEVASSINE Lionel
DIAS FURTADO Sandy
DUFLOT Claire
DUMOND Carole
ESCUDIER Damien
FOURMENT Cristele
FRIEDMANN Aude
GALAND Jennifer
GALERNE Marianne
GIRIER-DUFOURNIER Geraldine
GLADY Karène
GONCALVES Léa

GOUYETTE Sandrine
GRADEL Cressy
GRAUX Corinne
JOUNEAUX Christelle
LAOUADI Nordine
LARGANGE Rosette
LARGEN Ketsia
LE GAC Cyrielle
LE NORET Pauline
LOUARN Margot
MARTINEZ Laura
MENU Mathilde
MOUSSIT Fatima
OUVIERE Cecile
PAILLARD Andréa
PAREDES VENTURA Sufia
PERROCHEAU Justine
PETH--ZIAMNI Maxime
PIRRITANO Vincent
PROVOST Laurine
RENAUD Justine
RODRIGUEZ Nadia
RUCCELLA Laure
SAAD SCHWARTZ Clara
SIDIBE Laure
STRAZEL Lindsay
THERY Guillaume
THOMAS Carole
TOURE Fatoumata
TOUSSAINT Elodie
VAUX Esther
VITI Fiona

La présente liste est arrêtée à soixante-cinq (65) lauréats.

Fait à Pantin, le 4 juin 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE